URSSAF
StatUR
Normandie
Conjoncture
Zoom sur l'emploi au 30 septembre 2016
n°12

Emploi au 3e trimestre 2016 : le Calvados en légère hausse a permis la création d'environ 600 emplois

La Normandie perd 360 emplois au cours du troisième trimestre 2016, principalement dans l'Orne (- 320 postes), dans la Manche (- 280) et dans l'Eure (- 240). La perte en Seine-Maritime est faible, se limitant à un peu moins de 120 postes. La masse salariale dans la région progresse de 0,3 % ce trimestre, après une baisse du même niveau sur la période précédente. Ce résultat positif est identique à celui observé en métropole. Le salaire moyen par tête (SMPT) est en hausse ce trimestre (+ 0,3 %), un peu au-dessus du niveau national (+ 0,2 %).

Chiffre clé

+ 0,2 % : l'emploi en quasi-stagnation au 3e trimestre 2016 reste positif sur un an en Normandie.

Augmentation de l'effectif salarié pour le Calvados

Pour le quatrième trimestre consécutif, le Calvados reste en évolution positive. Cette suite de bons résultats a permis d'atteindre une croissance de 1,1 % sur un an et la création d'un peu plus de 1 900 emplois.

Cette évolution est supérieure à celle du national qui atteint 0,9 %.

Après avoir connu trois trimestres de hausse, la Manche, en recul ce trimestre (- 0,25 %), conserve une évolution annuelle positive de 0,4 %.

La diminution des effectifs salariés observée sur les deux derniers trimestres dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Orne et de l'Eure entraîne une baisse annuelle de 0,2 % pour les deux premiers et de 0,1 % pour le dernier.

Sur un an, la Seine-Maritime aura perdu 690 postes, tandis que l'Eure et l'Orne sont en recul d'une centaine d'emploi chacun.

La masse salariale en rebond ce trimestre

Après la baisse au cours du deuxième trimestre d'environ 16,4 millions d'euros, la masse salariale augmente de 16,1 millions d'euros ce trimestre.

Sur ce trimestre, les augmentations les plus fortes en valeur absolue se retrouvent dans la Manche (+ 8 millions d'€) et en Seine-Maritime (+ 6,3 millions d'€).

Dans le Calvados et l'Orne, la hausse atteint 0,9 millions d'euros, tandis que le département de l'Eure connaît une légère diminution (- 0,1 millions d'€).

Le salaire moyen augmente de 0,3 %

Après un recul de 0,3% du salaire moyen au deuxième trimestre, la hausse atteint le même ordre de grandeur au troisième dans la région normande. Il atteint les 2 260 euros bruts par mois.

L'évolution annuelle du salaire moyen est de + 0,9 % en Normandie, représentant un peu plus de 20 € bruts mensuels.

[ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ]

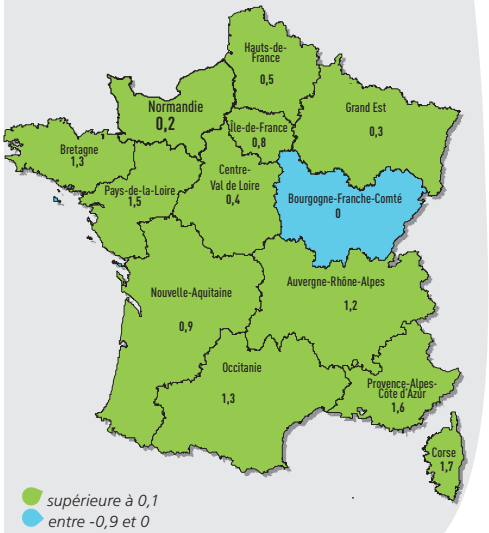

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN]

		En niveau	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle
		2016 T3	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	(en %)
Région	Emploi salarié *(en milliers)*	808,7	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%
	Masse salariale (en M€)	5 480,8	-0,2%	0,4%	0,7%	-0,3%	0,3%	1,1%
	SMPT (en €)	2 258	-0,2%	0,3%	0,5%	-0,3%	0,3%	0,9%
France	Emploi salarié (en millions)	18,0	0,2%	0,2%	0,5%	0,1%	0,1%	0,9%
	Masse salariale (en M€)	136 320,0	0,5%	0,4%	1,4%	0,1%	0,3%	2,2%
	SMPT (en €)	2 526	0,3%	0,2%	1,0%	-0,2%	0,2%	1,2%

SMPT = salaire moyen par tête

L'industrie et les autres services en légère hausse ce trimestre, le BTP poursuit son recul en Normandie

[ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

Source : Acoss / Urssaf

INDUSTRIE

Tendance trimestrielle : **+ 0,3 %**

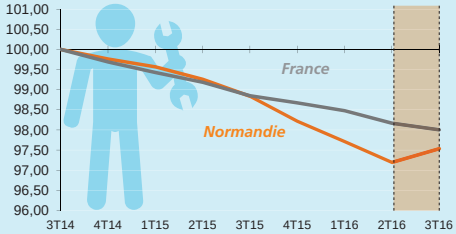

CONSTRUCTION

Tendance trimestrielle : **- 0,7 %**

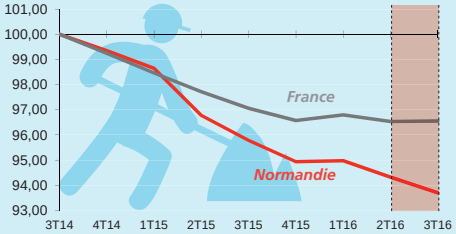

COMMERCE

Tendance trimestrielle : **- 0,3 %**

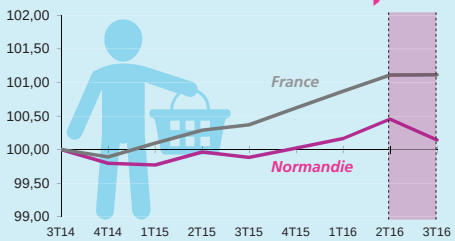

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Tendance trimestrielle : **- 0,4 %**

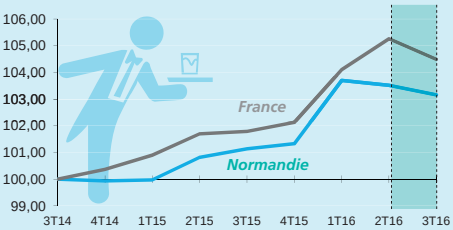

AUTRES SERVICES

Tendance trimestrielle : **+ 0,1 %**

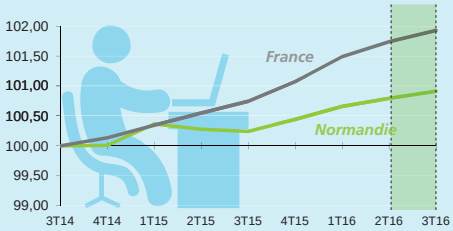

INTÉRIM

Tendance trimestrielle : **- 1,1 %**

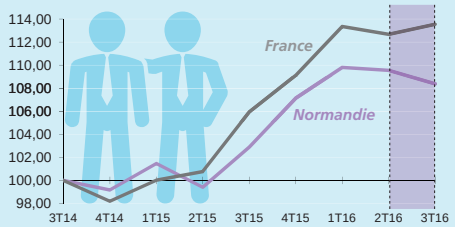

Reprise des effectifs dans l'industrie

Après s'être contractés depuis plusieurs trimestres, les effectifs salariés de l'industrie connaissent une augmentation de 0,3 % sur le trimestre observé (+ 650 emplois).

Cette situation ne se retrouve pas en métropole, puisqu'une nouvelle baisse de 0,2 % est enregistrée.

Hormis le Calvados (- 30 salariés), tous les départements ont créé des emplois dans ce secteur : la Manche (+ 1,6 % soit 450 emplois), l'Eure (+ 0,3 % soit 120 emplois), l'Orne (+ 0,2 % soit 50 emplois) et la Seine-Maritime (+ 0,1 % soit 60 emplois).

Les autres services maintiennent leur bonne orientation

En Normandie, l'emploi dans les autres services hors intérim, continue d'enregistrer des créations nettes d'emploi ce trimestre (+ 0,1 % soit près de 400 emplois).

Ces bons résultats se retrouvent de façon plus ou moins prononcée dans l'ensemble des départements, hormis l'Orne (- 1,3 %), allant d'une stagnation dans l'Eure à + 0,5 % dans le Calvados.

Sur un an, la croissance positive atteint 0,7 %, créant environ 2 280 emplois.

Au niveau national, la croissance est également au rendez-vous avec 0,1 % ce trimestre, et atteint 1,5% sur un an.

Baisse de l'emploi dans le secteur du commerce

Après trois trimestres de hausse, les effectifs salariés du commerce diminuent de 0,3 % ce trimestre, soit la perte de 410 emplois.

Le recul le plus important se retrouve dans la Manche (- 1,6 %), alors qu'elle avait enregistré une hausse le trimestre précédent.

Les activités des supermarchés et autres commerces de détail spécialisés sont celles qui perdent le plus d'emplois.

L'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime perdent entre 40 et 80 salariés, sur cette période.

Seul le Calvados progresse de 0,4 %, créant environ 110 emplois, notamment dans le commerce de détail des produits pharmaceutiques et les hypermarchés.

Sur un an, la progression est de 0,3 % en Normandie (340 emplois supplémentaires), contre + 0,7 % au niveau national.

Le secteur de l'hébergement restauration en repli

Après avoir été particulièrement dynamique au cours de la dernière année, la branche hébergement-restauration est en repli de 0,4 % sur le troisième trimestre (- 135 emplois), pour atteindre une évolution annuelle d'environ 2 % (+ 750 emplois).

La baisse de ce trimestre est plus marquée dans la Manche (- 4,5 %), en grande partie dans la restauration traditionnelle.

À contrario, la Seine-Maritime, en progrès de 0,6 %, a permis la création de 90 emplois, principalement dans les secteurs de la restauration traditionnelle et rapide.

La construction continue de baisser

L'effectif salarié poursuit sa baisse (- 0,7 %) dans la construction en Normandie, résultat proche de celui observé au trimestre précédent, entraînant la perte de 450 emplois.

À l'exception du Calvados (+ 0,6 % soit 80 emplois créés), tous les départements normands sont impactés par cette baisse, allant de - 1,8% dans l'Eure à - 0,7 % en Seine-Maritime.

Sur un an, la Normandie aura perdu 2,2 % de ses emplois dans le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) soit environ 1 520 postes, pour seulement un recul de 0,5% en métropole.

L'intérim poursuit sa chute

Contrairement au niveau national, les effectifs salariés enregistrent une baisse de 1,1 % dans l'intérim (- 420 postes) au troisième trimestre, mais progresse en 5,3 % sur un an.

Les baisses sont plus importantes dans la Manche (- 2,8 % soit 150 emplois), et l'Eure (- 2 % soit 155 emplois). L'Orne, quant à elle, progresse de 0,5 % (+ 15 emplois).

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ]

	Effectif	Normandie				France	
		Evolutions				Evolution annuelle	
		Trimestrielle		Annuelle			
	2016-T3	en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Industrie	187 196	650	0,3%	-2 510	-1,3%	-26 315	-0,9%
Construction	68 430	-451	-0,7%	-1 520	-2,2%	-7 152	-0,5%
Commerce	131 957	-411	-0,3%	339	0,3%	22 308	0,7%
Hébergement et restauration	38 407	-135	-0,4%	752	2,0%	27 454	2,6%
Autres services	343 289	404	0,1%	2 282	0,7%	102 127	1,2%
Total hors intérim	**769 279**	**57**	**0,0%**	**-657**	**-0,1%**	**118 422**	**0,7%**
Intérim	39 437	-421	-1,1%	1 998	5,3%	45 003	7,2%
Total	**808 716**	**-364**	**0,0%**	**1 342**	**0,2%**	**163 424**	**0,9%**

Caen et Le Havre en progrès ce trimestre et Rouen en très léger recul

Ce trimestre, la zone d'emploi de Caen crée 290 emplois et Le Havre 190. Rouen en perd 230.

Caen continue sa bonne progression

L'effectif salarié du privé augmente de 0,2 % dans la zone d'emploi de **Caen**, confirmant la tendance observée les trois trimestres précédents.

Ce résultat a permis la création d'environ 290 emplois.

Cette accélération est notamment portée par les branches des autres services (+ 0,2 %) et du BTP (+ 0,9 %).

Les secteurs de l'intérim et de l'industrie restent en repli ce trimestre avec la perte d'environ 190 emplois au total.

Le Havre crée à nouveau des emplois

Après la baisse de 0,5 % au deuxième trimestre, la zone d'emploi du **Havre** progresse de 0,2 % au troisième, permettant la création de 190 postes.

L'emploi est en déficit sur un an, mais reste faible avec la perte de 120 emplois.

Au cours de ce trimestre, le secteur de l'intérim a été particulièrement dynamique (+ 2,5 %) progressant de 10 % sur un an, soit la création de 550 emplois.

Le secteur des hôtels-cafés-restaurants (HCR) en baisse de 1,6 % le précédent trimestre, rebondit de 0,8 % sur celui-ci entraînant l'embauche de 30 nouveaux salariés. Sur un an, la hausse atteint 1,8 %, soit 70 postes supplémentaires.

La branche du commerce est en évolution positive ce trimestre (+ 0,4 %, 60 emplois créés), mais reste légèrement négative sur un an (- 20 emplois)

Le BTP confirme la tendance négative (- 1,2% ce trimestre), soit une centaine d'emplois perdus. La baisse sur un an atteint 3,7 %.

Rouen perd 230 emplois

Après une quasi stagnation depuis début 2016, 230 emplois (- 0,1 %) ont été perdus dans la zone d'emploi de **Rouen** ce trimestre. L'évolution annuelle sur cette zone atteint 0,1 %, correspondant à la création d'un peu plus de 140 emplois.

Les secteurs de l'intérim et du commerce perdent respectivement 300 et 210 emplois ce trimestre. Malgré ces résultats négatifs, sur un an l'intérim a permis la création de 360 emplois et le commerce environ 250.

À contrario, les branches de l'industrie (+ 0,3 %, + 140 postes) et des autres services (+ 0,2 %, + 170 postes) progressent ce trimestre.

Le BTP continue de fluctuer chaque trimestre et recule de 0,4 % sur cette période (- 70 emplois), pour finalement perdre 340 emplois sur un an, soit - 1,8 % de ses effectifs salariés.

Évreux stable, Cherbourg-en-Cotentin en recul ce trimestre

La zone d'emploi d'**Évreux** maintient ses effectifs ce trimestre, grâce au secteur de l'industrie, en progrès de 0,6 % créant ainsi 70 emplois.

Les secteurs du commerce et des HCR n'évoluent pas, alors que le BTP perd 1,8 % de ses salariés soit environ 60 emplois.

Les autres services et l'intérim perdent un peu moins de 20 emplois au total.

Sur un an, la baisse atteint 0,5 %, soit 230 emplois perdus.

La zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin**, après une hausse de 0,3 % au deuxième trimestre, perd 120 emplois (- 0,25 %) sur la période et passe en négatif sur un an (- 0,4 %).

La branche commerce a été fortement impactée ce trimestre (220 emplois perdus), alors que l'industrie a repris des couleurs avec un peu plus de 300 emplois créés.

[ZONES D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]

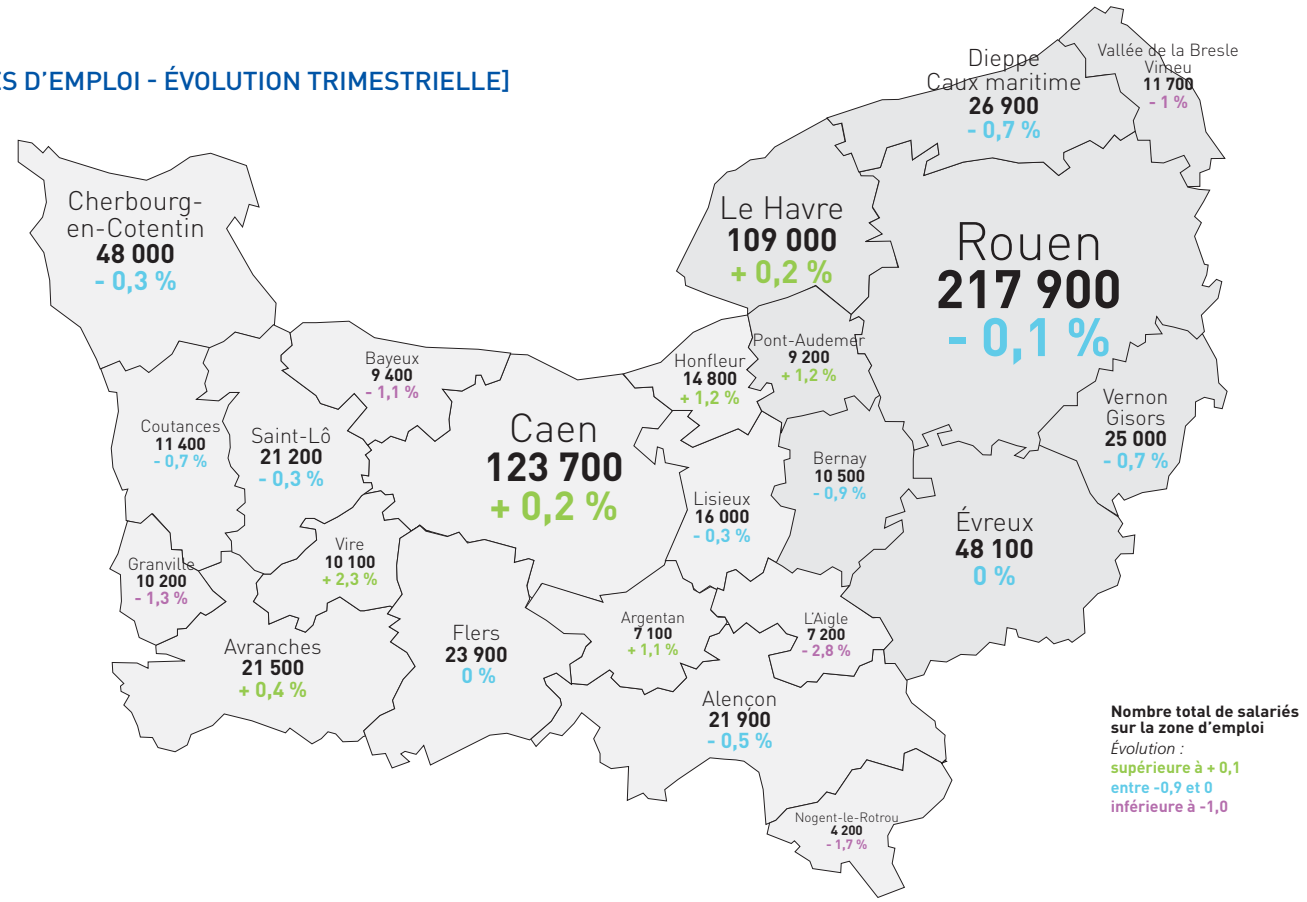

Les effectifs des autres services hors intérim progressent en Normandie ce trimestre

Que ce soit sur un an, (+ 0,7 %), ou sur le troisième trimestre 2016 (+ 0,1 %), le secteur des autres services a permis la création d'environ 400 emplois sur la dernière période et près de 2 300 sur un an.

La tendance positive des précédents trimestres se confirme, mais sur un rythme plus ralenti.

Ces bons résultats se retrouvent dans tous les départements, sauf dans l'Orne en fort recul ce trimestre de 1,3 %.

Les augmentations de ce trimestre sont significatives dans les départements du Calvados (+ 0,5 %) et de la Manche (+ 0,4 %) ayant permis la création d'environ 430 emplois pour le premier et 150 dans le second. Les secteurs des activités de nettoyage et des activités immobilières, notamment liées au logement social, ont été les principaux pourvoyeurs d'emplois sur le troisième trimestre (environ 1 000 postes), tandis que les branches de l'éducation et des arts, spectacles et activités récréatives ont perdu un peu plus de 300 emplois chacune.

Les activités informatiques et activités générales de Sécurité sociale sont restées stables au troisième trimestre.

Sur un an, les activités des associations d'aides diverses, de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel, et l'éducation ont été particulièrement dynamiques avec la création de plus de 500 emplois chacune.

À l'inverse le transports et entreposage (- 280 emplois) et les télécommunications (- 190 emplois) ont observé les plus forts replis.

[L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES AUTRES SERVICES EN NORMANDIE]

	Effectif	Evolutions			
		Trimestrielle		Annuelle	
	2016 T3	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Calvados	79 984	433	0,5%	1 185	1,5%
Manche	42 021	153	0,4%	634	1,5%
Orne	24 254	-327	-1,3%	-39	-0,2%
Eure	45 413	7	0,0%	256	0,6%
Seine Maritîme	151 617	138	0,1%	246	0,2%
Total	**343 289**	**404**	**0,1%**	**2 282**	**0,7%**

***Avertissement** : L'introduction depuis mars 2015 de la déclaration sociale nominative (DSN) qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, peuvent conduire à des révisions plus ou moins importantes durant la phase de montée en charge.*

[SOURCES ET MÉTHODOLOGIE]

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

Pour en savoir plus

L'observatoire économique

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur le site **www.acoss.fr**.

Directeurs de la publication :
Hervé Castre et Ollivier Dervillers
Rédacteurs :
Pôles statistiques et communication
Urssaf Haute et Basse-Normandie
www.contact.urssaf.fr

Conception/réalisation Urssaf Haute et Basse-Normandie - réf. nat-2307 - janvier 2017